

Hauts-de-Seine matin



Pour Emmanuelle, employée communale, les vélos mis à disposition par la ville sont très performants, « presque trop » (LP/P.A.)

Clamart adopte le vélo électrique

C'est une première dans le département : la mairie de Clamart vient de se doter d'une flotte de vélos électriques pour son personnel. Et pour les habitants, il existe une subvention.

Les vélos City V 3 en libre-service sont garés depuis peu au pied du centre administratif. Ils sont mis à la disposition des agents communaux : les employés au service des sports les enfourchent pour rallier les sites dispersés dans la ville, les agents de la vie scolaire pour un tour des écoles, le responsable hygiène pour ses constats d'insalubrité... Tous peuvent désormais troquer leur voiture pour un petit tour à vélo. Histoire de ne décourager personne dans une ville tout en reliefs, les engins sont dotés d'une assistance électrique, petit moteur qui s'active dès que la pente s'incline. De quoi grimper la cote de Trebignaud sans même s'essouffler. « C'est très performant, presque trop, ça file ! » s'exclame Emmanuelle, employée au service communication de la ville, qui s'est lancée à deux-roues pour aller faire des photos destinées au prochain bulletin municipal. Seul

bémol, le vélo est lourd et difficile à manier à l'arrêt. Mais, une fois parti, ça y est : « Une petite balade sous le soleil en ce moment, c'est agréable, savoure Emmanuelle. Et puis c'est plus pratique car ce n'est pas toujours facile de se garer en voiture. »

Le maire, adepte de la petite reine, vient travailler à vélo

Le parking n'est plus un problème, la pollution non plus. Car le vélo, c'est écolo, comme nombre d'actions mises en place dans la ville, qui vante ses choix écoresponsables : le clambus, un bus gratuit à énergie propre, un bassin de rétention sous la place de la mairie, un terrain synthétique, le plus grand de France, sur le Stade de la Plaine pour économiser

l'arrosage... Des choix revendiqués par le maire (PS), Philippe Kaltbach, lui-même adepte de la petite reine : on le voit souvent arriver en pédalant à l'hôtel de ville. Pistes cyclables à double sens, parkings à vélos, la commune a multiplié les équipements pour favoriser les cyclistes. « On a même reçu le Guidon d'or en 2010 », s'enorgueillit le maire. Ce prix décerné par la Fédération des usagers de la bicyclette récompense les politiques de développement des circulations douces dans la ville. Et, si les habitants veulent s'équiper à leur tour, comme le rappelle Philippe Kaltbach, l'agglomération Sud de Seine rembourse 200 € sur l'achat d'un vélo électrique.

PASCAL AUTRAN



CLAMART, JEUDI. Avec l'arrivée des vélos électriques, Emmanuelle et les autres employés de la ville au « Guidon d'or 2010 » vont pouvoir laisser leur voiture au garage.

Jusqu'à 300 € de subvention pour les particuliers

Un chèque de 200 € pour l'achat d'un deux-roues électrique : c'est un coup de pouce souhaité fin 2010 par le conseil communautaire de Sud de Seine, qui regroupe les villes de Bagneux, Clamart, Fontenay-aux-Roses et Malakoff. Les particuliers qui achètent un deux-roues électrique peuvent, sur simple présentation d'une facture, d'une attestation de domicile et d'un avis d'imposition, se voir verser une subvention de 100 € à 200 €, selon leurs revenus mensuels. La communauté d'agglomération offre

aussi un antivol en U. Le dispositif a fait des émules puisque, depuis le 1^{er} janvier, la communauté d'agglomération de Grand Paris Seine Ouest aide les ménages à se lancer, en offrant 25 % du coût d'achat TTC d'un vélo neuf, plafonné à 300 € TTC. Ce dispositif, destiné aux habitants de Boulogne-Billancourt, Chaville, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Sèvres, Vanves et Ville-d'Avray, est institué à titre expérimental pour un an... Dans la limite des crédits inscrits au budget.

P.A.

À NOTER

L'alerte pollution maintenue aujourd'hui

Le seuil d'alerte de pollution aux particules fines devrait à nouveau être atteint aujourd'hui en Ile-de-France. Ces particules sont notamment émises par la circulation automobile, particulièrement les voitures diesel. La préfecture de police a donc prolongé les mesures de prévention imposées depuis le début du week-end. Pour la troisième journée d'affilée, les vitesses autorisées seront réduites de 20 km/h sur les grands axes (60 km/h sur le périphérique, 70 km/h sur les autoroutes à la sortie de Paris). « Il s'agit de limites de vitesse obligatoires et non de simples recommandations », précise-t-on à la préfecture de police de Paris en rappelant que les contrôles radars mobiles sont intensifiés. Depuis janvier, le seuil d'alerte a déjà été dépassé quatre jours. Airparif, l'organisme chargé de la surveillance de la qualité de l'air, explique que cette inflation des épisodes de pollution est due à l'abaissement des seuils d'alerte, entré en vigueur fin 2011 pour s'adapter aux normes européennes.

BON PLAN

Bourse aux vêtements à Antony

Achetez toutes sortes de vêtements en bon état à des prix modiques. Demain et mercredi, l'Association générale des familles d'Antony organise des bourses aux vêtements au centre André-Malraux. Homme, femme, enfant : tous les types d'habits sont les bienvenus.

■ Demain, de 9 heures à 20 h 30, et mercredi, de 10 heures à 19 heures, au centre André-Malraux 1, rue Léon-Harmel. Tél. 01.42.37.18.86.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les graffitis du camp de Drancy exposés à Paris



L'exposition « Des noms sur des murs », inaugurée aujourd'hui à 18 h 30 au Mémorial de la Shoah à Paris, présente une série de graffitis poignants, découverts en 2009 à la cité de la Muette à Drancy (Seine-Saint-Denis). ■ Jusqu'au 16 septembre 2012, au Mémorial de la Shoah, 17, rue Geoffroy-L'Asnier, Paris (IV^e). Entrée libre.

P.A. ET F.H.

NANTERRE

Marche silencieuse après les trois suicides

Près de 200 personnes ont rejoint samedi matin la marche silencieuse organisée dans les rues de Nanterre en mémoire d'une fillette et de deux jeunes femmes décédées dans des circonstances dramatiques à quelques jours d'intervalle dans le quartier Pablo-Picasso. A l'appel de l'association Unis vers cités et du centre social et culturel la Traverse, familles des victimes, habitants et quelques élus se sont rassemblés à 10 heures au pied de la tour du 17, allée Fernand-Léger. C'est là que la jeune Hinde, 19 ans, a trouvé la mort mardi, vers 20 heures, après avoir sauté du douzième étage de son im-

meuble. De nombreux voisins et employés des services de la ville sont venus rendre hommage à leur collègue : Hinde travaillait en effet au service jeunesse et sa mère est bénévole au centre social la Traverse, situé dans le quartier des Provinces-Françaises où la famille a longtemps vécu. De nombreux jeunes les avaient également rejoints, touchés par le drame.

Le cortège à Pablo-Picasso et à la cité des Provinces-Françaises

Le cortège s'est ensuite étiré dans le quartier Pablo-Picasso et dans les rues de la ville jusqu'à la cité des Provinces-Françaises. Patrick Jarry,

maire de Nanterre, a participé à cette marche silencieuse avec plusieurs élus : « Il est normal que, lorsque quelque chose arrive à un enfant de la ville, le maire soit présent, a-t-il pudiquement commenté, visiblement affecté par ces drames. Je me suis joint à cet hommage, d'autant que je connaissais la famille de la jeune Hinde. »

Cette marche voulait aussi saluer la mémoire de deux autres victimes. Le dimanche 11 mars en plein après-midi, dans ce même quartier Pablo-Picasso, une fillette de 9 ans s'est défenestrée depuis le quinzième étage d'une des tours Aillaud, une

tour « nuage », située allée de l'Arlequin. Ce terrible drame, qualifié de suicide par les enquêteurs, s'est déroulé sous les yeux des enfants des voisins. Il a nécessité la mise en place de cellules psychologiques les jours suivants dans deux établissements scolaires, l'école du quartier et l'école de Courbevoie où la jeune victime était scolarisée. Enfin, deux jours plus tard, dans la nuit du 13 au 14 mars, c'est une femme de 32 ans, dépressive, qui s'est précipitée dans le vide, au 7, allée Fernand-Léger, à quelques dizaines de mètres du lieu où la jeune Hinde est tombée, une semaine plus tard.